

Fiche descriptive de formation

Titre : Règlement EASA Part 145

Introduction :

EASA Part145 est l'abréviation utilisée par l'industrie aéronautique pour faire référence au règlement auquel tout organisme doit se conformer lorsqu'il fait de la maintenance sur un aéronef immatriculé dans l'Union Européenne. Le domaine d'application précis de l'EASA Part 145 est précisé dans le Règlement de la Commission (EU) N°1321/2014.

Le règlement est accompagné de Moyens Acceptables de Conformité (AMC) qui ne sont pas en tant que tels d'application obligatoire, mais pour lesquels tout moyen alternatif doit être justifié comme donnant une garantie de sécurité équivalente à celui obtenu lorsque l'on se conforme à l'AMC.

L'EASA Part 145 est aussi accompagné de Guides qui donnent des explications sur comment comprendre le Règlement.

Puisque ce règlement de maintenance est applicable par tout organisme qui entretient des aéronefs immatriculés dans l'Union Européenne, l'EASA Part 145 est mis en œuvre partout dans le monde. Le règlement lui-même exige que le personnel qui est impliqué dans les activités de l'agrément Part 145 ait la connaissance appropriée du règlement EASA Part 145.

Ce module de formation en ligne ePITsolutions est dédié à l'EASA Part 145 et a pour vocation à donner la formation appropriée à tout le personnel qui doit comprendre le Part 145 et démontrer qu'il a réalisé cette formation. Il comprend le règlement EASA Part 145, les AMCs et les GMs. Il est construit sous une forme modulaire, ce qui signifie qu'une personne qui veut seulement connaître le Part 145 peut se déplacer d'un paragraphe à l'autre. Quelqu'un qui veut se former sur le Part 145, les AMC et GM peut dérouler les paragraphes du Part 145 et des AMC et GM correspondants, les uns après les autres. De façon similaire, le personnel qui travaille dans un organisme de maintenance qui ne s'occupe que de composants peut omettre les paragraphes applicables uniquement pour la maintenance des aéronefs complets.

Prérequis :

Travailler dans l'industrie aéronautique

Objectifs :

Comprendre le règlement EASA Part 145, les AMC et GM associés.

Durée :

Ce module de formation en ligne ePITsolutions est composé d'un eTutoriel et d'un ePractice.

4 heures environ pour le eTutoriel

45 mn environ pour le ePractice.

Modalités et délais d'accès :

Le cours est accessible en ligne, une fois le paiement effectué. Le paiement peut être effectué par transfert bancaire et bon de commande à transmettre par email pour inscription.

Le cours est en accès illimité, 24h/24, 7j/7 pendant la période achetée pour le stagiaire inscrit.

L'accès au cours nécessite un ordinateur ou une tablette et une connexion à internet. Sauf exception des pièces jointes, les cours ne sont pas téléchargeables.



Tarifs

- **450 euros** pour accéder au module de formation en ligne ePITsolutions pendant 14 jours calendaires consécutifs, durée qui commence à la date indiquée sur le formulaire de commande. Cet accès est limité à un seul stagiaire, comme indiqué dans le ePITsolutions eLearning End User License Agreement que vous devez accepter avant d'accéder au paiement, ou
- **300 euros** pour accéder au module de formation en ligne ePITsolutions pendant 4 jours calendaires consécutifs, durée qui commence à la date indiquée sur le formulaire de commande. Cet accès est limité à un seul stagiaire, comme indiqué dans le ePITsolutions eLearning End User License Agreement que vous devez accepter avant d'accéder au paiement, ou.

Aucun remboursement ne sera possible lorsque le paiement est effectué.

Contacts

Pour ePITsolutions Limited : contact@epitsolutions.org

Pour ePITsolutions Europe : contact@epitsolutions.eu

Téléphone France / Whatsapp : +33 613017564

Téléphone HK / Whatsapp : +852 59209972

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Le **eTutoriel** est décomposé en 4 parties pour faciliter l'accès :

- La Partie 1 traite de l'introduction générale et jusqu'au § Part 145A 25
- La Partie 2 traite des § Part 145A30, 35 et 36,
- La Partie 3 traite des § Part 145A40 au Part 145A55,
- La Partie 4 traite des § Part 145A60 jusqu'à la fin du Part 145.

Chaque paragraphe est expliqué au moyen d'animations accompagnées d'audio. L'audio est l'enregistrement de la lecture du texte réglementaire afin qu'il n'y ait pas de distorsion dans la formulation exacte du règlement. Les animations sont construites de façon à ce que chaque exigence puisse être facilement comprise, dans une représentation dynamique et claire.

Chacune des parties intègre des exercices qui permettent de fixer l'attention du stagiaire et de faire un bilan de l'acquisition des connaissances au fur et à mesure du déroulement du module. Ces exercices ne sont pas notés.

Le **ePractice** est composé de 2 parties :

- La première partie est applicable pour tous les organismes approuvés EASA Part 145 et est composé de 40 quiz.
- La seconde partie est applicable pour les organismes agréés EASA Part 145 qui entretiennent des aéronefs et est composée de 15 quiz.

Les questions du ePractice permettent d'évaluer les connaissances du stagiaire sur l'ensemble du règlement. Les résultats aux questions de chacune des parties sont enregistrés pour afficher en final le taux de réussite. Si le taux de réussite n'est pas au niveau attendu, le stagiaire peut reprendre le ePractice.

Référentiels

Règlement (EU) 2018 1139

Règlement de la Commission (EU) 1321 2014

Règlement de la commission (EU) 2015 1088

Règlement de la commission (EU) 2015 1536

Règlement de la commission (EU) 2018 1142



Accessibilité aux personnes handicapées.

La formation est accessible en ligne et comprend illustrations et des explications orales.